

AAP MCAE

DOCUMENT DE SYNTHESE POUR DIFFUSION NATIONALE

Titre	Démarche collective globale et agro-écologique pour le maintien de l'élevage extensif dans les Hautes Corbières
Région	Occitanie
Département	Aude
Territoire	Corbières
Nombre d'agriculteurs impliqués	4
Structure porteuse	Biocivam de l'Aude
Durée du projet et période	44 mois De 2014 à 2017
Montant de la subvention CAS-DAR	30.056 €
Budget total du projet	37.570 €

I- Objectifs

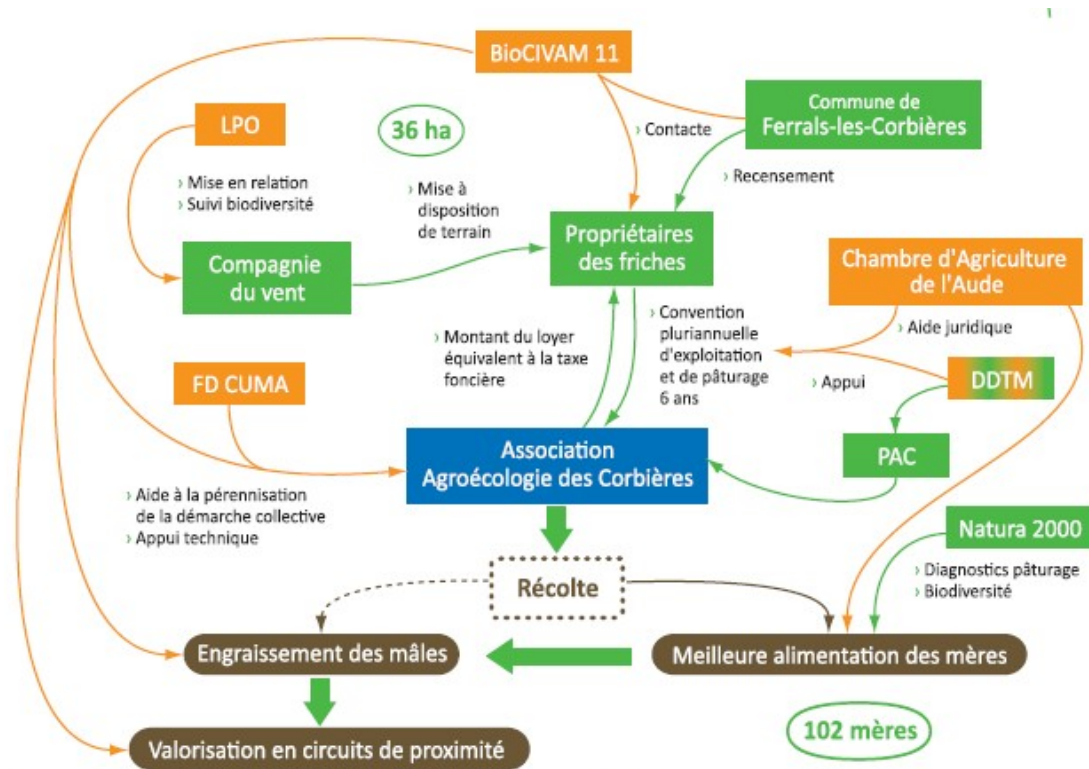
L'objectif général du projet est de consolider l'activité d'élevage extensif dans les Hautes Corbières par la mise en œuvre d'une démarche collective globale et agro-écologique de production d'aliments fourrager, d'amélioration de l'alimentation des animaux, de la transformation et commercialisation des produits.

II- Mise en œuvre

Le projet débute au 1er janvier 2014. 6 éleveurs se réunissent pour remettre en culture des friches viticoles afin de produire des aliments biologiques pour leurs animaux et de valoriser la viande localement et en bio. Trois ans plus tard, 4 éleveurs bovins restent engagés dans le projet. Ils ont créé l'Association Agoécologie des Corbières et cultivent maintenant 36 hectares dans la plaine viticole à 45min de distance des fermes d'élevage. Ce projet, dont la mise en œuvre a été fastidieuse, a pu voir le jour grâce à la persévérance des éleveurs, la confiance des équipes municipales, l'aide d'entrepreneurs agricoles et l'accompagnement de structures de développement agricole.

Les premières années, les parcelles semées n'ont pas pu être travaillées de manière adéquate et la trésorerie a été insuffisante, les récoltes ont été médiocres et les éleveurs ont tardé à pouvoir alimenter leurs troupeaux avec leur production. En 2017, c'est finalement 16T de foin bio de luzerne et 13T de foin d'orge qui ont été stockés sous les granges permettant, en partie, de faire face à la pénurie régionale de foin.

Ci-dessous se trouve le schéma récapitulatif de l'organisation et des différents acteurs impliqués tout au long du projet.



III- Résultats

L'action de remise en culture de friche (action 1) a été particulièrement plus compliquée que prévue dû aux difficultés suivantes :

- trouver du foncier adapté (parcelles pas trop petites, pas trop éloignées, pas trop enrichies, avec des chemins praticables par les engins agricoles...),
- apprendre un nouveau métier de céréalier pour des éleveurs,
- avoir le matériel adapté ou trouver les bons prestataires,
- apprendre à travailler en commun
- un contexte d'incertitude élevé dû à la nouvelle PAC
- des conditions climatiques très rudes

Alors que fin 2016, les éleveurs espéraient finalement pouvoir se centrer sur les actions 2 (alimentation) et 3 (commercialisation) de leur projet, une demande de remboursement de la PAC est arrivée comme un nouveau coup de massue mettant de nouveau en péril la réussite de l'action 1.

Deux avenants ont dû être demandés au Ministère pour réorienter du temps de travail et du budget sur l'action 1 (production) et l'action 4 (pérennisation de la démarche collective). Les actions liées aux questions d'alimentation et de commercialisation ont été réduites et mutualisées lorsque cela était possible avec des dynamiques territoriales existantes.

Malgré les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du projet, après 44 mois d'accompagnement, la finalité du projet, à savoir, consolider l'activité d'élevage extensif dans les Hautes Corbières, a bien été atteinte. Pour s'en rendre compte voici les propos de Georges Henri Gayraud, président de l'Association Agroécologie des Corbières, lors de la journée de clôture :

« Aux premières réunions, on était 12 et le projet a été conduit à 5 puis à 4. On faisait peur aux céréaliers et aux propriétaires. Le Biocivam a fait la médiation. Il a fallu apprendre le travail de

céréalière car on est éleveur (...). L'engraissement des bovins était prévu à l'origine du projet, mais aujourd'hui on en est à "sauver les mères". Nous sommes 4 agriculteurs qui avons chacun entre 20 et 40 vaches mères. On aimerait faire plus de circuit court car on a des difficultés avec les maquignons qui valorisent peu en Bio.

En bas, maintenant on peut faire du foin, de la semence, des graines pour l'engraissement. Il nous a fallu 3 ans pour arriver à ça. (...) et 3^{ème} année on commence à avoir des résultats. Il ne faut pas être trop pressé. On avait aussi des soucis de trésorerie initialement. On a tous cotisé. On commence juste à être rentable. Cela nous évite d'acheter du foin. On remercie tous les proprios qui nous ont fait confiance et qui nous ont supportés. Maintenant que c'est lancé on va s'accrocher ! »

Effectivement, à terme le projet aura des effets positifs non négligeables sur le territoire et dans le fonctionnement même des élevages des Hautes Corbières :

- Plus d'autonomie fourragère pour les élevages
- Meilleure alimentation des animaux à prévoir
- Finition des veaux en bio devenue envisageable
- Maintien de l'activité d'élevage dans les Corbières
- Limite la fermeture du milieu pour 10ha à Ferrals les Corbières
- Limite les risques d'incendies sur 36ha de friches remises en culture
- Limite la mortalité des oiseaux sous les éoliennes
- Expérience pouvant servir d'exemple

IV- Pour aller plus loin

www.bio-aude.org

Biocivam de l'Aude
ZA du Sautes, Chambre Agriculture
11878 Carcassonne Cedex 09
Tel : 04.68.11.79.24

